

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'ASFFOR
24, avenue de la Grande Armée - 75854 PARIS CEDEX 17
Téléphone 01 53 81 51 85 - Télécopie 01 53 81 51 86
e-Mail : a.delaleu@asf-france.com - site **ASFFOR** : www.asffor.fr

Nous vous remercions de bien vouloir remplir 1 bulletin par stage

Stage			
Intitulé du stage		date	
Participants			
M. Mme.	Nom	Prénom	fonction dans l'entreprise
Société			
Nom de la société			
Adresse			
Téléphone		e-mail	
Télécopie			
Responsable de l'inscription		M/Mme	
Fonction :		e-mail	
<u>Si facturation par les AGEFOS ou OPCAREG ou autres</u>			
Le contrat de prestation de services doit nous être adressé dans les meilleurs délais.			

CONDITIONS GENERALES

Obligations des parties : Suivant l'article L 920-9 du code du travail, en cas d'inexécution de l'inscription par la société, l'ASFFOR se réserve le droit de percevoir des frais d'annulation selon le barème ci-dessous :

- moins de 7 jours avant le début de la session : 100 % du prix total

- entre 15 jours et 7 jours avant le début de la session : 50 % du prix total.

Il est rappelé que les frais d'annulation ne sont pas imputables par la société sur la contribution à la formation professionnelle continue.

REGLEMENT

La société réglera à l'ASFFOR, sur présentation de la facture, le montant des frais de formation correspondants imputable sur la contribution obligatoire à la formation professionnelle ainsi que les frais de repas éventuels (soit 16 € ht) refacturés au franc le franc.

Il est rappelé que seuls ont accès aux stages les salariés des sociétés adhérentes de l'ASFFOR ayant acquitté la cotisation annuelle (300 € ht). Le cas échéant, le prix du stage est donc majoré de ce montant.

Date

Nom et signature du responsable